



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Compte-Rendu CSE Central

Le 1^{er} et 2 octobre 2025

La crise

C'est une crise sans précédent dans l'histoire de France Télévisions que nous traversons. Rapport de la Cour des Comptes, budget incertain et comptes dans le rouge, dénonciation de notre accord collectif, FTV bashing accompagné d'une remise en cause de l'existence de FTV... Voici de quoi traite notre liminaire, [à lire ici](#).

Situation de l'entreprise, Delphine Ernotte prend la parole.

«*Nous sommes ciblés par les partisans de la privatisation, avec des médias comme porte-voix puissants, mais un palier a été franchi avec la déferlante de commentaires et de polémiques, après l'instrumentalisation de la vidéo volée de T. Legrand et P. Cohen*». D. Ernotte estime que P. Cohen, chroniqueur de FTV, n'a pas manqué à ses obligations professionnelles : «*les salariés doivent savoir qu'ils sont protégés. C'est la liberté des journalistes et du service public qui est visée*». Sollicitée par FTV, l'INA a produit des chiffres (data.ina.fr) : les mots «*Cohen*» et «*Legrand*» ont été utilisés «*à 95% par CNews, ils ont été cités en l'espace d'une semaine 1000 fois sur CNews et 800 fois sur Europe 1, plus souvent que le nom du nouveau 1^{er} ministre S. Lecornu !*».

Stéphane Sitbon Gomez, directeur des antennes et des programmes de FTV, souligne le «*silence coupable de notre environnement : quel espace médiatique veut-on, un espace trumpien ? Où sont nos soutiens, ceux qui travaillent avec nous ? La mobilisation de notre environnement et de nos téléspectateurs est essentielle pour défendre notre audiovisuel public*».

La Cfdt l'a déjà écrit : quand les journalistes et le service public sont attaqués, il est essentiel de défendre leur indépendance. Le service public audiovisuel est un bien commun, un rempart démocratique. Si nous laissons faire, l'affaiblissement du service public apparaîtra comme une évidence et la privatisation suivra.

Le rapport de la Cour des comptes ? Il est «*instrumentalisé*» par certains médias, et même s'il est, par moments, «*râpeux*», il pointe d'abord la responsabilité de l'Etat actionnaire. Notre situation financière s'est dégradée en raison des coupes budgétaires ces dernières années.

Il est râpeux ? Il pique, oui ! Nos acquis sociaux y sont pointés du doigt, notre accord collectif, nos métiers, notre soi-disant immobilisme. Et une certaine presse tout comme l'extrême droite et une partie de la droite se réjouissent de trouver dans ce rapport les arguments pour mettre à bas la télévision publique.

Et que dire, quand la cour des comptes s'exprime sur la gestion de nos CSE ? En effet, elle affirme que le CSE siège serait en déficit structurel. Or, les réserves accumulées par le CSE durant la crise sanitaire ont été redistribuées ces dernières années, ce qui explique des budgets parfois en déséquilibre.

Octobre 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



 [CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

La comparaison avec d'autres entreprises est éloquent : France Télévisions consacre 2,2 % de la masse salariale aux activités sociales et culturelles ; en comparaison, chez DASSAULT (qui bénéficie également de soutiens publics), c'est 7% ! Pour la CFDT, il est essentiel de maintenir un financement solide des ASC, qui constituent un levier de cohésion sociale pour l'ensemble des salariés.

Sur le budget, la Présidente alerte : « *si la tendance se confirme, on va ajouter des coupes aux coupes* ». Il est donc essentiel de limiter les dégâts et de faire comprendre nos besoins financiers à l'Etat. Un budget en diminution a forcément des effets délétères : moins d'argent, des économies sur les grilles, des audiences en baisse, et au bout une diminution des recettes propres, celles issues de la pub. Mauvais calcul, donc !

Alors oui, la CFDT estime que l'État doit assumer ses responsabilités et garantir une trajectoire budgétaire crédible pour FTV. Il est inacceptable que les salariés et la qualité de l'offre de programmes soient les variables d'ajustement de cette austérité.

Nos offres TV et numériques se tiennent bien, avec des audiences très satisfaisantes, des fictions qui gagnent des prix aux festivals, un feuilleton toujours bien suivi par les TV spectateurs, des plateformes numériques bien fréquentées par les internautes, des innovations éditoriales, comme la slow TV sur le brame du cerf initié en région et diffusée sur France.TV. Passer de la télé linéaire au numérique, voilà l'enjeu : « *la chaine TV devient une vitrine pour un catalogue qu'on retrouvera sur le numérique. On alimentera donc d'abord le numérique, mis en valeur sur le linéaire* » (S. Sitbon Gomez).

Delphine Ernotte s'exprime également sur la dénonciation de notre accord collectif, intervenue mi-juillet. Une dénonciation qui sera suivie de la négociation d'un nouveau texte : « *écrire un accord ensemble pour penser un texte qui sera toujours d'actualité dans 10 ans, et qui soit gagnant-gagnant* ». Quant à faire des économies en rognant nos acquis sociaux : « *l'idée n'est pas de faire des économies mais d'enlever les freins qui empêchent de nous moderniser.* ».

La Cfdt a négocié l'accord collectif signé en 2013. Elle a négocié et signé des avenants à cet accord, pour l'adapter aux transformations de l'entreprise. Un accord enrichi de plus de trente avenants depuis 2013, un accord vivant, donc. Et d'ailleurs, la dénonciation de l'accord collectif de FTV est contestée par les organisations syndicales qui font front ensemble ; les élus du CSE C, forts du soutien des CSE d'établissement de FTV et des organisations syndicales, ont voté, au cours de ce CSE C, un mandat pour ester en justice contre cette dénonciation.

Les élus doivent en effet être informés et consultés sur tout projet impactant les conditions de travail de façon significative. La dénonciation d'un accord collectif entre donc, pour nous, dans ce champ.

Les élus du CSE C ont voté une résolution, permettant à l'instance d'ester en justice pour exiger l'ouverture d'une information / consultation sur les impacts de la dénonciation de l'accord collectif sur les conditions de travail des salariés [\(à lire ici\)](#).

Octobre 2025

SUIVEZ-NOUS SUR





france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Information/consultation sur l'évolution des effectifs en 2025

Une information-consultation imposée par le juge, qui a été saisie par le CSE C. En effet, après 2024 et la «bosse des effectifs» due aux JO, 2025 est marquée par une diminution des effectifs : non remplacements de postes, diminution du nombre d'alternants, encore moins d'absences remplacées... Tout cela est inquiétant, et une expertise indépendante est décidée par les élus pour y voir plus clair ([résolution à lire ici](#)).

Quelques chiffres :

- Direction de la Communication : réduction du nombre d'alternants (-7), non-remplacement de deux postes.
 - Filière RH : réduction des alternants (-2) ; non remplacement de salariés en arrêt maladie ou de départs de salariés...
 - Direction des Technologies : -2 équivalents temps plein, 5 équivalents temps plein vacants, 2 équivalents temps plein longue maladie non remplacés.
 - Direction des Moyens de Fabrication : - 2 équivalents temps plein, 2, 7 équivalents temps plein vacants.
 - Direction Outre-Mer : 27 équivalents temps plein transférés à d'autres entités (DRM, Fabrication, DSI).
 - Direction de l'Information : transfert à l'année pleine du périmètre Télématin (+23 équivalents temps plein), arrêt du « 6h40 » de Télématin.
- Etc.

Octobre 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



 [CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)

Information sur le projet d'adaptation du processus de gestion des demandes d'achats/commandes hors programme

Plus de 61000 commandes «hors programmes», 8000 fournisseurs, 800 personnes qui font des demandes d'achat : la décision est prise, il faut rationaliser tout cela. Avec deux impératifs, concilier la commande et le besoin, dans le respect de la politique achat. C'est à dire, vérifier que la bonne commande est passée au bon fournisseur et au bon prix. Élémentaire, direz-vous. Pour cela, on va rationaliser : moins de personnes habilitées à passer commande pour professionnaliser cette tâche, et mise en place de catalogues fournisseurs, pour diminuer le nombre de fournisseurs.

C'est une information du CSE C, dont acte. Mais nous suivons avec attention la situation de l'emploi et les conditions de travail des salariés concernés, dont on nous dit que la charge de travail n'augmenterait pas.



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Information sur la mise en place d'un Centre de Services Applications

Regrouper des marchés de plusieurs prestataires, moderniser les applications, sécuriser, voilà à quoi doit servir ce Centre de Service Applications, qui regroupera donc des prestataires développeurs d'applis métier pour FTV et qui en assurent le SAV. Parce que nous disposons d'environ 140 applis, comme NAV, qui gère les entrées et sorties de matériel au magasin de l'info du siège. Ou Rainbow, une appli pour réserver des capacités de transmission.

Information/consultation sur Mediagen et les assistants IA spécialisés

Là encore, c'est un juge qui, à la demande du CSE C, est venu taper sur les doigts de la Direction : **les élus doivent être informés et consultés sur tout projet introduisant une nouvelle technologie**, et l'IA en est une. Le projet MediAgen doit donc être soumis aux élus, au CSE C en l'occurrence, puisqu'il concerne toute l'entreprise. Et les élus, pour pouvoir rendre un avis éclairé, ont voté pour une expertise ([Résolution à lire ici](#)).

La Direction, après avoir tergiversé, se plie à la demande des élus : tant qu'ils n'auront pas été consultés, on arrête d'utiliser MediAgen dans l'entreprise. Et le 6 novembre, elle discutera avec les organisations syndicales représentatives d'un projet d'accord de méthode « IA », afin de définir comment, à l'avenir, les projets incluant de l'intelligence artificielle seront présentés aux élus.

Pour parler de MediAgen, le CSE C a accueilli Skander Ben Attia, le Directeur des technologies et des systèmes d'information par intérim, et Romuald Rat, notre directeur Tech Lab et IA.

Explications : plus les outils IA sont puissants, plus on va les utiliser. Il faut donc accompagner les salariés dans la compréhension de l'IA, de ses avantages, inconvénients et de ses limites et risques. Aujourd'hui, dans notre vie professionnelle, nous utilisons l'IA de manière un peu sauvage, cachée : c'est l'IA Shadow. Mais cette IA qui n'est pas maîtrisée par l'entreprise va se nourrir de toutes nos données, personnelles et professionnelles, pour apprendre et pour les réutiliser pour répondre à d'autres utilisateurs externes à FTV. Le risque de fuite des données est donc grand.

Alors FTV doit encadrer tout cela, et la solution s'appelle MediAgen : une plateforme sécurisée qui répondra à cette appétence avérée des salariés pour l'IA, puisque l'on constate, à FTV, 600 000 sollicitations mensuelles d'IA shadow génératives.

La plateforme doit permettre un déploiement de modèles d'IA générative dans un environnement sécurisé, qui permettra de poser des questions, de reformuler des textes, de donner des instructions, de partager des fichiers, voire d'intégrer l'audio pour la transcription et l'analyse d'audio.

C'est la 1^{ère} étape, il serait ensuite possible de développer des assistants spécialisés qui travaillent avec le moteur MediAgen. Par exemple, un assistant DITT, DITT (Direction de l'IT transverse), pour gérer beaucoup de docs techniques et alertes. Ou un assistant NRCS, une base de données qui permet

Octobre 2025

SUIVEZ-NOUS SUR





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Octobre 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



de donner des réponses aux questions posées sur l'outil NRCS. OU encore, un assistant achat, qui concentre les docs nécessaires aux achats.

Pas d'impacts sur les organisations du travail et sur l'activité, nous promettent les promoteurs du projet. Il s'agit juste de la simplification de tâches chronophages et rébarbatives.

La problématique des documentalistes, dont les postes ne sont pas remplacés dans l'attente d'une hypothétique arrivée de l'IA qui transformerait ce métier, s'invite au débat. Les docs en ont assez d'attendre, parce que dans l'intervalle, ils/elles bossent ! Mais sont de moins en moins nombreux/ses. Et 2026, faut-il le rappeler, sera une année électorale avec les élections municipales qui auront lieu en mars. La DRH se dit consciente du problème et ouverte à la discussion avec les docs, la présidente se cache derrière l'IA qui évolue rapidement et la difficulté de trouver un outil stable dans ce contexte...

La Cfdt prévient : discuter avec les «sachants», c'est très bien. Mais faire évoluer le métier sans tenir compte du contexte dans lequel les salariés concernés évoluent, c'est-à-dire des autres métiers et des éventuels chevauchements de périmètre, ce n'est jamais bon, et c'est source de conflit. Nous affirmons que les docs sont essentiels/les pour l'éditorial, et qu'il est temps de leur redonner leur place. Mais nous demandons également que les évolutions soient encadrées par un accord négocié, pour éviter les pratiques «sauvages» et les débordements de périmètre au détriment d'autres métiers.

Information/consultation sur le projet global de rapprochement France Bleu / France 3 – Présentation du rapport de l'expert et recueil de l'avis (à lire ici)

P. Martinetti, Directeur délégué des antennes et des programmes en charge de l'offre régionale, et X. Riboulet, en charge du projet ICI (réseau France 3). Le rapport d'expertise qui nous est présenté illustre parfaitement la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les salariés de France Télévisions. Nous faisons face à un projet de transformation majeur, le rapprochement France 3 / France Bleu au travers de la marque ICI, dans un contexte où la loi sur l'audiovisuel public est en suspens et où les positions des deux entreprises divergent.

Dans ce feuilleton à rebondissements, les représentants du personnel sont réduits au rôle de spectateurs d'un scénario qu'ils découvrent au fur et à mesure. Pas de vision globale du projet, des infos par bribes, des sous-projets qui se succèdent... Par exemple, TEMPO, la marque ICI, ou encore les rapprochements avec Radio France.

La CFDT constate que des coopérations locales entre France 3 et France Bleu fonctionnent déjà, et elles ont toujours existé ! Nous dénonçons la conduite du projet, dans l'opacité, en privilégiant la communication externe plutôt que la concertation interne, et en avançant sur la marque tout en différant les clarifications organisationnelles.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Les experts parlent d'un « *cadre partagé* », la direction répond « *commission de suivi* ». Mais les élus et les OS ont trop souvent fait l'expérience de commissions dans lesquelles ils s'expriment mais ne sont pas entendus. Ce qu'ils demandent, ce n'est pas de suivre.

C'est la possibilité non seulement d'entendre les explications de la direction ou de s'exprimer, mais aussi celle de peser sur les projets, de les transformer, de les adapter, de les infléchir.

Et il y a la question des moyens : selon D. Ernotte, nous n'avons plus les moyens de fabriquer plus, et nous devons nous concentrer sur l'info, le numérique, les coopérations avec ICI. Quand nous, élus, parlons offre et activité (émissions et éditions fabriquées dans la région, avec nos moyens...), P. Martinetti nous répond temps d'antenne : mutualisation de programmes ou de JT, émissions fabriquées dans une antenne et diffusées partout, ou émission tournée en région diffusée sur toutes les antennes et fabriquée par une boîte de prod, les possibilités sont multiples, la créativité des équipes de la direction pour créer des programmes qui ont la couleur et l'odeur des régions mais qui n'en ont pas le goût est sans limites !

Oui, la CFDT est consciente des problématiques budgétaires, mais nous constatons aussi que, tandis que la production interne s'est affaiblie, que les moyens opérationnels diminuent, que les métiers techniques et éditoriaux se fragilisent, les strates d'encadrement et d'organisation se multiplient. Toujours plus de pilotage et toujours moins de terrain, il devient urgent de réduire les dérives bureaucratiques du réseau régional, de redonner de l'autonomie aux rédactions et aux équipes techniques, et d'investir dans l'opérationnel.

Nous demandons un véritable cadre de concertation, une clarification sur les intentions stratégiques, et surtout une révision profonde de la structuration interne, afin de redonner une place centrale aux métiers dans les antennes.

Compte rendu de la Commission Outre-Mer du 2 juillet 2025 ([à lire ici](#)) et des 22 et 24 septembre 2025 ([à lire ici](#))

Le contexte : des budgets en baisse, et moins d'équivalents temps plein. L'objectif est donc d'améliorer la performance, et de mettre en place une démarche programmatique triennale. La stratégie éditoriale quadrimédia est déployée sur trois ans, accompagnée de grands projets technologiques. Pour cela, un « travail sociologique sur la consommation du numérique » sera effectué par territoire dans les trois ans à venir, appelé « *le grand croisement* ». Il s'agit de visualiser l'évolution des audiences des différents médias de 2019 à 2027, avec une projection jusqu'à 2030. Selon une étude de consommation au quotidien réalisée à La Réunion, les réseaux sociaux sont désormais le premier point d'entrée à l'information, et la TV joue un rôle de confirmation, de hiérarchisation et de décryptage de l'info, plus tard dans la journée.

La commission estime que la formation au numérique des salariés, essentielle, doit être adaptée à chaque station. Elle exprime aussi son inquiétude : **travailler sur tous les supports et tous les médias, cela demande des équipements et cela augmente la charge du travail si les équivalents temps plein ne suivent pas !**

Octobre 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



 [CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

La réforme des rédactions : les stations se positionnent sur trois paliers pour définir une trajectoire qui leur est propre. Il s'agit de mettre en place des prérequis, mesurer les avancées et les consolider. Avec pour support la « doctrine de la distribution de l'info » : mesurer les forces et les faiblesses de chaque station et déterminer les actions à mener.

Vie du pôle OM : Sylvain Guidot (DR Wallis-et-Futuna) prend sa retraite et sera remplacé par Sylvio Sextius, qui quitte la fonction RH. Son successeur aura pour mission le développement du quadrimédia.

Information sur le déménagement des équipes de Malakoff à MFTV Campus : la directrice du pôle Outre-mer est satisfaite de ce déménagement (24-25 juin), qui a été, selon elle, bien accompagné. Le service de la diffusion reste à Malakoff et déménagera en avril/mai 2026. **Les représentants de l'« ex Malakoff » s'expriment au nom des salariés, c'est [à lire ici!](#)**

Information sur la situation de Mayotte : le chantier est en cours, mais on est toujours en mode dégradé concernant le bâtiment. La partie étanchéité du toit est prévue vers novembre/décembre. La console radio, la grille vidéo, le cœur informatique ont été renouvelés. Les onduleurs ont été très endommagés, un travail est fait pour leur remise en service. Une psychologue est à la disposition des salariés qui en font la demande.

Octobre 2025

Projets en cours :

SUIVEZ-NOUS SUR



- Présentation du plan d'activité (PCA) dans chacune des stations. Une collaboration avec des universités de Montpellier pour l'amélioration des PCA est en cours de discussion, pour élaborer, pour chaque station, un diagnostic de vulnérabilité, un plan particulier de mise en sécurité et des exercices de mise en sécurité.
- Bilan de l'utilisation de Zenon et calendrier des déploiements dans les autres stations : Zenon n'est toujours pas au point à Malakoff et des incidents surviennent encore. Tant que le système n'est pas stabilisé, il n'y aura pas de déploiements à la Réunion.
- Information sur le déploiement du NRCS dans les stations : il est déployé dans le bassin Atlantique (SPM, Martinique, Guadeloupe, Guyane), suivront le Pacifique (Nouvelle Calédonie, Polynésie et Wallis et Futuna) entre août et novembre, puis les stations de l'océan Indien (Mayotte et La Réunion) au 1er trimestre.
- Chantier de modernisation des infrastructures : le plan 2026-2028 prévoit le renouvellement des serveurs, des stations de travail, des outils de montage et diffusion, avec un site pilote avant le déploiement général. Le PAM (production asset management), une plateforme desservant les différents médias, devrait simplifier le travail des utilisateurs et harmoniser les pratiques. La commission estime que l'organisation quotidienne, le manque d'équipements de base, les difficultés de formation et l'impact en équivalents temps plein, doivent être pris en compte.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Elle estime que 1,25 équivalents temps plein supplémentaires par station seraient nécessaires durant la phase de mise en place et de formation.

Questions diverses : le projet Télépilote drone qui doit être déployé à SPM est à l'arrêt, en raison d'un problème de licences.

Information sur l'absentéisme 2025 dans les stations outre-mer : le taux moyen est au-dessus de celui de FTV, avec un taux de gravité plus élevé. Des EVL (équipe de veille locale) sont mises en place dans chaque station. Pour les membres de la commission, une grande part de cet absentéisme est une conséquence de l'organisation du travail imposée par la direction.

Bilan de l'emploi dans les stations outre-mer au 30 mai 2025 : 1 467 équivalents temps plein, dont 9,2% de non-permanents. La commission souligne des points de vigilance :

- La féminisation des effectifs, notamment dans les métiers techniques
- Le renouvellement générationnel est encore insuffisant pour assurer une relève durable. La direction présente la mise en place d'un dispositif d'alternance en journalisme, dès septembre 2025 : 6 jeunes (2 en Martinique, 2 en Guyane, 1 en Guadeloupe, 1 à La Réunion) en alternance en septembre 2025, avec l'IJBA (école de journalisme de Bordeaux-Aquitaine), pour un diplôme universitaire sur 2 ans. Un dispositif à étendre dans toutes les stations !
- Un effort budgétaire dans le Pôle Outre-mer avec des réductions d'effectifs.

Octobre 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



 [CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)

[Vos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au :

01 56 22 88 21 6 cfdtgroupe@francetv.fr